

Paris, le 11 mars 2009

## **Assemblée Générale du 11 mars 2009**

### **Nomination d'Alexandre Vilgrain, Président du Conseil d'Administration**

L'Assemblée Générale du Conseil Français des Investisseurs en Afrique (CIAN) s'est réunie le 11 mars 2009 sous la présidence de Gérard Pélisson, cofondateur et Président du Conseil de Surveillance du Groupe ACCOR.

Le Président, après avoir décrit le contexte général de 2008, a présenté le bilan des activités du CIAN et commenté les principales évolutions. M. Pélisson a ensuite annoncé qu'il ne souhaitait pas renouveler son mandat de Président, fonction qu'il occupe depuis 1999. Il a soumis au Conseil d'Administration la candidature d'Alexandre Vilgrain, PDG du Groupe SOMDIAA.

Alexandre Vilgrain, 52 ans, débute sa carrière en 1979 dans le Groupe familial Jean-Louis Vilgrain (créé en 1947 et devenu SOMDIAA en 1970) où il occupe différentes fonctions dans les filiales du Groupe en Afrique et Océan Indien, en Asie et en France. En 1985, il prend la présidence de Delifrance Asia (réseau de café-boulangerie en Asie) qui, en 1996, fait son entrée à la bourse de Singapour. Depuis 1995, Alexandre Vilgrain succède à son père en tant que PDG du Groupe SOMDIAA. Parallèlement, il est administrateur des filiales du Groupe et a représenté la SOMDIAA, en qualité de Censeur, au Conseil d'Administration de la Proparco (Promotion et Participation pour la Coopération économique – filiale de l'Agence Française de Développement) pendant près de 10 ans. Acteur majeur de l'agro-alimentaire en Afrique, le Groupe SOMDIAA (€ 238 millions de chiffre d'affaires) poursuit son développement dans ses métiers de base à savoir, le sucre, la farine, l'alimentation animale, le maïs et, plus récemment, le coton, sur le continent africain ainsi qu'à l'île de la Réunion. Le Groupe SOMDIAA possède trois minoteries implantées respectivement au Cameroun, au Gabon et à La Réunion, mais aussi quatre usines de production de sucre au Congo, au Tchad et au Cameroun.

Le Conseil a donné son accord à l'unanimité et la nomination d'Alexandre Vilgrain en qualité de Président a été approuvée par l'Assemblée de ce jour. Son message aux adhérents est disponible sur le site du CIAN ([www.cian.asso.fr](http://www.cian.asso.fr)).

Après avoir approuvé les comptes pour l'exercice 2008, l'Assemblée Générale a également approuvé les résolutions suivantes :

- renouvellement, pour une période de trois ans, des mandats d'administrateurs d'Anthony Bouthelier, ACCOR représenté par Jean-Paul Lespinasse, SOGEA SATOM représenté par Philippe Chavent et AIR FRANCE représenté par Etienne Rachou,
- nomination, pour un mandat de trois ans, de LAFARGE représenté par Franck Phelip, aux fonctions d'administrateur,
- création d'un Comité d'Honneur et nominations de Gérard Pélisson en qualité de Président d'honneur et de Jean-Louis Castelnau en qualité de Membre d'honneur.

Le CIAN, association loi 1901, est une organisation patronale privée française qui rassemble des entreprises industrielles et de services investies en Afrique, employant ensemble plus de 80.000 personnes, et réalisant un chiffre d'affaires global de 40 milliards d'euros, grâce à une présence permanente dans 49 pays du continent africain. Les entreprises membres du CIAN génèrent plus de 75% de l'activité des sociétés françaises opérant en Afrique.

Le CIAN est fondé à promouvoir et défendre les intérêts des entreprises françaises sur le continent Afrique par le partage d'expérience au sein de Commissions et groupes de travail, le conseil et l'appui grâce à un réseau influent, les actions de partenariat au sein des organisations professionnelles et la représentation et l'intervention auprès des acteurs publics et privés du développement français et étrangers.

**Contact presse** : Alix Camus, Tél. 01 45 62 55 76, Email. [alix\\_camus@cian.asso.fr](mailto:alix_camus@cian.asso.fr)